JEAN-MARIE COLOMBANI

Qui est à la droite de qui ?

La réponse à cette question est nécessairement contingente, car la frontière entre l'un et l'autre camp est, par nature, mouvante : le nationalisme, né à gauche, ou dans le parti du mouvement, ne fut-il pas plus tard assimilé à la droite, et celle-ci au parti de l'ordre ? Le journaliste doit donc, en la matière, se limiter à quelques remarques.

Cette question domine le débat au sein de chaque camp. Dans les partis de gauche, la notion de « virage à droite » ou l'accusation de « dérive droitière » restent des armes efficaces. Le paradoxe est sans doute qu'il en va de même dans les partis conservateurs. L'explication est simple : pour gagner l'élection présidentielle, seule échéance déterminante de la vie politique, il faut pouvoir rassembler au-delà de son propre camp. Donc rassurer la frange centrale de l'électorat qui fait la décision : depuis la Libération, la gauche et la droite se situent dans une fourchette variant presque toujours de 47 % à 53 % ; l'avenir dira si, comme certains le pressentent, ou comme l'indiquent les consultations cantonales partielles, cet écart est appelé à s'accroître (1). Pour se convaincre de la permanence et de l'actualité du débat, il suffit de se souvenir de l'effort déployé par les giscardiens de 1976 à 1981 pour repousser M. Chirac et son mouvement à droite. C'était l'époque où M. Barre pouvait se gausser de *l'éloquence du menton*. Le même M. Barre dénonce aujourd'hui, en parlant selon

(1) Voir Jérôme Jaffré et Jean-Luc Parodi, La gauche en dessous de 45 % (dans *Le Monde* daté 9-10 octobre 1983).

toute vraisemblance de la même personne, ceux *qui se donnent des airs martiaux* sans pouvoir *arriver à la cheville de Mme Thatcher.*

Du RPR ou de l'UDF, qui est à la droite de qui ? Les comportements des responsables et des électeurs fournissent quelques éléments — partiels — de réponse.

*
* *

Les dirigeants, plus précisément les trois « présidentiables », se livrent à un chassé-croisé qui obéit à des règles que l'on peut résumer à grands traits.

M. Jacques Chirac est un excellent candidat de premier tour, mais il est plus vulnérable au second : son image *bonapartiste*, pour reprendre une terminologie chère à M. René Rémond, fait de lui le meilleur candidat face à la gauche (2). Il lui faut donc, dans la perspeetive du second tour, se *recentrer* : il l'a fait récemment en prenant une position modérée dans le débat sur la cohabitation entre un président « de gauche » et une majorité « de droite », en cas de victoire de celle-ci aux élections législatives de 1986.

Cette modération a été immédiatement mise à profit par M. Raymond Barre pour occuper un créneau plus gaullien, plus dramatique aussi, que l'on résume généralement selon la formule consacrée : se soumettre, ou se démettre. Cette lecture dure des institutions, conforme à un schéma largement antérieur à la « déerispation » giseardienne, positionne davantage M. Barre à droite : le problème de l'ancien premier ministre est précisément de devancer un autre ancien premier ministre au premier tour, donc de mieux rassembler la droite.

Seul M. Giscard d'Estaing campe sur une analyse plus sociologique que politique : il veut être l'interprète des aspirations de ce fameux *groupe central* de la société qu'il décrivait dans *Démocratie française* : il recherche pour cela des solutions qui conviennent à 70 % des Français et continue de penser que la France *aspire à être gouvernée au centre.* Et pour combler son handicap face à M. Barre, voire face à M. Chirac, il souhaiterait être désigné par un collège d'élus : ainsi serait évitée l'épreuve d'une « primaire » devant le corps électoral.

(2) Pour 37 % des personnes interrogées par la Sofres au mois de juin 1983, pour *Le Nouvel Observateur*, contre 21 % à M. Giscard d'Estaing et 19 % à M. Barre. Parmi les sympathisants de l'opposition, les pourcentages sont respectivement de 49 %, 20 % et 25 %.

***

A ce stade, un décalage apparaît : MM. Giscard d'Estaing et Chirac sont conduits, par leurs stratégies présidentielles, à respecter les échéances (tout le monde a en mémoire ce qu'il en coûta à M. François Mitterrand de paraître vouloir forcer le cours des choses en mai 1968). Cette prudence contrarie l'exaspération d'une partie non négligeable de leur électorat : 68 % des UDF et 73 % des RPR parmi les personnes interrogées par la Sofres au mois de septembre 1983 pensent, malgré l'avis de leurs chefs de file, que le chef de l'Etat *doit* démissionner en cas de victoire de l'opposition aux prochaines élections législatives ; 42 % pensent qu'il doit rester (3) ; 44 % pensent qu'il *serait obligé de* démissionner ; 41 % pensent qu'il pourrait rester. Les pourcentages sont, lorsqu'il s'agit des sympathisants UDF et RPR, respectivement de 56 % et de 57 %, pour cette dernière question.

Cette impatience explique sans doute qu'une partie de l'électorat d'opposition accepte l'alliance avec l'extrême droite. Sans doute deux de ces électeurs sur trois jugent avoir des idées éloignées de celles de l'extrême droitc, mais une majorité de ceux qui se sentent proches du RPR souhaitent une alliance avec elle pour les élections locales — 49 % contre 40 % ; pour les élections législatives — 47 % contre 43 % — et pour un accord de gouvernement — 49 % contre 39 % (4).

Cette étude fait apparaître une radicalisation de l'électorat d'opposition, et une « droitisation » de celui du RPR, qui se trouve, pour le coup, nettement à droite de celui de l'UDF. Car les électeurs de l'UDF sont beaucoup plus réservés à l'égard des alliances locales (31 % les acceptent, 49 % les refusent), comme à l'égard des alliances législatives (28 % contre 52 %) ou de gouvernement (33 % contre 48 %) avec l'extrême droite. Le fait qu'une majorité relative de la clientèle UDF (même faible : 37 %) désavoue l'alliance nouée à Dreux entre l'opposition et le Front national de M. Le Pen, tandis qu'une majorité (56 %) des électeurs RPR l'approuve va au-delà de la répartition sur l'axe gauche-droite telle qu'elle apparaît dans le tableau ci-après. Cette répartition, jusqu'à ce jour inédite, établie à partir de plusieurs enquêtes de la Sofres, situe le centre de gravité de l'opposition au centre-droit. Ce tableau montre en outre un autre décalage, entre d'une part des responsables giscardiens qui ont

(3) Sondage Sofres pour *Le Figaro*, 16-22 septembre, 1 000 personnes.

(4) Source : Enquête Sofres pour des quotidiens de province. 3 au 7 octobre, 1 000 personnes.

désavoué Mme Simone Veil et M. Bernard Stasi, prônant l'abstention à Dreux, et d'autre part un électorat UDF plus proche de l'une et l'autre personnalité.

Le classement sur l'axe gauche-droite des sympathisants RPR et UDF

	Les sympathisants de l'UDF		Les sympathisants du RPR	
Extrême-gauche				
Gauche				
Centre-gauche			1	
Centre	37		22	
Centre-droit	51		58	
Droite	10	11	17	18
Extrême-droite	1		1	
Sans réponse	1		1	
	100 %		100 %	

Source : Enquêtes inédites SOFRES, 2 000 interviewés, en deux vagues, du 16 septembre au 7 octobre 1983.

Cette différenciation entre l'UDF et le RPR peut également être appréciée à travers les réponses à une vaste enquête de la SOFRES réalisée en mars et avril pour *L'Expansion*, intitulée : La France de 1983 : une nation ou des classes (5) ? Celle-ci fait apparaître de nouveau l'UDF à la droite du RPR lorsqu'il s'agit de juger les droits politiques, économiques et socieaux : ils ne sont que 24 % d'électeurs UDF à considérer que « ce serait très grave de supprimer les partis politiques », mais 32 % d'électeurs RPR ; 64 % d'UDF à juger très grave la suppression de la liberté de la presse alors qu'ils sont 79 % au RPR, entre autres exemples. En revanche, le RPR se situe à la droite de l'UDF dans les réponses à certaines questions permettant de mesurer, par exemple, le degré de nationalisme (les mouvements autonomistes représentent une menace pour 59 % des électeurs RPR, et pour 50 % des électeurs UDF) et l'intensité de leur opposition : 28 % des électeurs RPR et 24 % des électeurs UDF souhaitent la suppression de l'impôt sur la fortune ; 66 % des électeurs RPR et 60 % des UDF veulent le retour au secteur privé des banques nationalisées ; 74 % des premiers et 66 % des seconds demandent le réta-

(5) Voir Olivier Duhamel, L'évolution des dissensus français, Sofres, *Opinion publique*, Gallimard, 1984.

blissement de la peine de mort ; 35 % des uns, 27 % des autres souhaitent la suppression des lois Auroux.

Il est donc possible, à partir d'enquêtes d'opinion suffisamment affinées, d'établir une différenciation entre RPR et UDF. Cette tâche est beaucoup plus rude lorsque l'on s'attache au comportement des élus de l'une et l'autre formation, là où il s'exprime de la manière la plus officielle, c'est-à-dire au Parlement.

La stratégie de l'opposition consiste d'une part à masquer toute divergence par la pratique d'un « vote contre » unanime, et d'autre part à privilégier en son sein les orateurs réputés les plus droitiers, donc réputés plus proches d'un électorat que l'on sait impatient (6).

Il est donc impossible, en examinant les votes des députés par exemple, de déterminer qui est à la droite de qui. Seules émergent quelques personnalités qui, appartenant à l'un ou l'autre groupe, se distinguent sinon par leur modération du moins, par leur esprit d'ouverture à l'égard des idées de la gauche. Mais ceux-là n'ont pas, ou peu, la parole. Lorsque l'Assemblée débat de politique industrielle, le RPR fait parler M. Tranchant, connu pour ses défense et illustration du rôle de l'entreprise, et pour sa critique de tout ce qui, de près ou de loin, s'apparente au socialisme, notamment les secteurs coopératif et mutualiste. Lorsque la même Assemblée débat de la justice, l'orateur du RPR est M. Jean Foyer. Mais on n'entendra ni M. Séguin, député des Vosges et forte personnalité, ni M. Michel Barnier. De la même façon, l'UDF donnera la parole à MM. d'Aubert, Madelin et Alphandéry plutôt qu'à MM. Stasi, Soisson ou Daillet, réputés (à juste titre) plus libéraux.

Tout au plus peut-on remarquer qu'au sein du RPR et de l'UDF, les renforts récents traduisent l'évolution constatée au niveau de l'électorat : la nouvelle vague apparue en 1976-1978 au sein de l'UDF (MM. Longuet, Madelin, Bassot, tous trois issus de l'extrême droite) est relayée par une nouvelle vague RPR, émergeant dans les années 1981-1983, symbolisée par exemple par MM. Patrick Devedjian et Patrick Balkany, respectivement nouveaux maires d'Antony et de Levallois-Perret.

*
* *

Ces distinctions sont-elles opérantes sur le terrain électoral ? Pour l'heure, la réponse est négative. L'évolution la plus importante

(6) Voir l'article de Nadine Avelange dans *Le Monde* daté du 2-3 octobre 1983 : L'électorat de l'opposition est plus pressé que ses leaders d'en découdre avec la gauche.

de ce point de vue constatée à l'occasion des élections municipales du mois de mars 1983 est précisément la tendance générale à l'unité, dès le premier tour.

Celle-ci confirme l'idée, dominante depuis la publication d'un ouvrage devenu célèbre, de l'homogénéité de l'électorat de droite, devenu l'électorat d'opposition (7). Cette unification électorale est logique : elle s'inscrit dans le prolongement du ralliement des centristes dits d'opposition à la majorité giscardienne, et de l'apparition d'une extrême droite revivifiée par la présence de la gauche au pouvoir. L'un des enseignements majeurs du scrutin municipal de mars a d'ailleurs été le reclassement à droite de l'électorat centriste, comme l'a montré Jérôme Jaffré dans le précédent numéro de *Pouvoirs*.

Mais deux phénomènes nouveaux sont apparus : l'élection de Dreux a marqué le retour, sur la scène politique, de l'extrême droite et pose à l'opposition le problème de son absorption, ou de son rejet. Il y a là un clivage réel dans la clientèle de l'opposition

Le second est la « droitisation » croissante de l'électorat de l'opposition : elle touche en particulier le RPR ; elle peut nuire à son chef de file : mais elle peut servir la République : le RPR peut en effet aujourd'hui contenir l'extrême droite. Là où il se bat sous ses couleurs, l'extrême droite reste faible ; là où, comme dans le XX^{e} arrondissement de Paris ou à Dreux, il est en seconde ligne, l'extrême droite connaît une poussée.

De la maîtrise de l'un et l'autre phénomènes dépendra, en partie, le sort de l'opposition lors des prochaines échéances électorales.

(7) *France de gauche, vote à droite*, publié en janvier 1981 aux Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques.